

LE RÉGIME ALIMENTAIRE DE LA GENETTE EN LIMITE NORD-OUEST DE SON AIRE DE RÉPARTITION

Thierry LODÉ *, Isabelle LECHAT et Dominique LE JACQUES
Laboratoire d'Ethologie, Université de Rennes I, F-35042 Rennes

La Genette commune *Genetta genetta* Linnaeus 1758, occupe en Europe une aire de répartition méridionale qui s'étend du détroit de Gibraltar au sud de la Loire et à l'ouest du Rhône (Schauenberg, 1966 ; Saint-Girons, 1973).

Toutefois, sa distribution n'est pas uniforme et l'espèce semble en extension vers le nord et vers l'est (Ariagno *et al.*, 1981 ; Cugnasse et Livet, 1984 ; Bouchardy, 1986 ; Livet et Roeder, 1987). Dès 1909, Baudouin signala de fréquentes incursions depuis la Vendée jusqu'au Morbihan et des captures éparses furent régulièrement enregistrées en Alsace dès 1896 et jusqu'en Belgique dès 1925 (Chaigneau, 1947). L'expansion septentrionale de l'espèce reste cependant assez faible et les indices de présence sont encore rares sur la rive droite de la Loire (Haltenorth et Diller, 1977 ; Cugnasse et Livet, 1984 ; Livet et Roeder, 1987). En Loire-Atlantique, Saint-Girons *et al.*, (1988) ne font état que d'une seule donnée au nord du fleuve.

Cependant, nous sommes encore mal renseignés sur les facteurs qui peuvent influencer le dynamisme de l'espèce. Bouchardy (1986) note que l'habitat de la Genette paraît plus diversifié qu'on ne le pensait auparavant. La plasticité alimentaire pourrait également être un élément important de l'expansion de ce Carnivore (Delibes, 1974 ; Cugnasse et Riols, 1979, 1984 ; Maizeret *et al.*, 1990).

Il nous est donc paru particulièrement intéressant d'étudier le régime alimentaire de la Genette en limite de son aire de répartition naturelle. L'estimation de la disponibilité d'une proie, le Mulot sylvestre, et le suivi des déplacements par radiotélémetrie d'un animal, nous ont de plus permis de compléter cette étude qui nous livre une image plus précise des habitudes alimentaires de ce Carnivore et du rapport qu'il entretient avec ses proies.

MILIEU D'ÉTUDE

L'étude a été effectuée dans l'ouest de la France (Département de Loire-Atlantique) sur les marais du lac de Grand Lieu (47° 05 N, 1° 39 W). Marion et Marion (1975) ont décrit de manière détaillée le site qui bénéficie d'un statut de réserve naturelle.

* Adresse personnelle : L'Aunay, F-44530 Severac.

La roche est de nature siliceuse (micaschiste et gneiss) et recouverte par de nombreuses alluvions récentes. Le climat est tempéré et la pluviométrie se répartit également dans l'année (807 mm/an). L'influence océanique s'illustre par la faible amplitude des températures moyennes (maximum 16 °1 C, minimum 7°3 C).

Les prairies inondables déterminent une végétation hygrophile largement dominée par le *phragmitetum*. Un ensemble boisé principalement constitué de chênes (*Quercus pedunculata*), de frênes (*Fraxinus oxiphylla*) et d'aubépines (*Crataegus* sp.) lui succède peu à peu. L'ensemble palustre présente un intérêt international pour l'avifaune migratrice et sédentaire (Brosselin, 1973 ; Marion et Marion, 1975).

La guildé des petits Carnivores présents sur le marais comprend également le Renard *Vulpes vulpes*, la Loutre *Lutra lutra*, le Putois *Mustela putorius*, et la Belette *Mustela nivalis* (Saint-Girons *et al.*, 1988).

MÉTHODOLOGIE

L'étude du régime alimentaire de la Genette a été effectuée par l'analyse de 276 fèces correspondant à 488 proies prélevées sur le terrain entre janvier 1988 et mars 1989.

Les fèces d'un diamètre moyen de $13,1 \pm 1,5$ mm, et d'une longueur moyenne de $138,6 \pm 23,4$ mm, sont le plus souvent déposées par le prédateur sur des sites de défécation privilégiés en hauteur, sur des escarpements rocheux (Roeder, 1980 ; Lozé, 1984 ; Livet et Roeder, 1987). A Grand Lieu, ces « crotiers » se situent généralement à même le sol, près d'un chablis.

Les fèces collectées sont ensuite séchées, pesées puis dilacérées en milieu aqueux. Un volume de la solution est traité à l'acide picrique afin de mettre en évidence la présence des Lombricidés (Bradbury, 1977). L'examen des caractéristiques externes des phanères (type, longueur, pigmentation) et l'observation microscopique de la *medulla* et du poil en coupe, en comparaison avec les atlas de référence (Day, 1966 ; Debrot *et al.*, 1982), permettent l'identification des espèces consommées. La présence de dents et d'ossements facilite aussi la détermination (Chaline *et al.*, 1974).

La composition du régime alimentaire de la Genette est exprimée en fréquence d'abondance relative des différentes apparitions d'une catégorie alimentaire calculée par rapport au nombre total d'apparitions. En l'absence d'un dénombrement précis des proies, la méthode sous-estime probablement le nombre de petites proies semblables ingérées simultanément.

Une estimation de la biomasse consommée a été également réalisée (Lockie, 1959 ; Waechter, 1975 ; Lodé, 1990). En effet, le poids des matières sèches non digérées est proportionnel au poids vif des proies ingérées. On détermine ainsi un coefficient correcteur en distribuant une nourriture de poids connu à un animal captif à jeun, puis en mesurant la valeur pondérale des excréments secs correspondant à cette prise alimentaire. Ce coefficient, appliqué ensuite au poids sec des fèces récoltées sur le terrain, permet d'estimer la biomasse ingérée par le prédateur. La présence simultanée de plusieurs proies dans le même excrément est une cause de difficulté. Nous avons alors effectué une estimation visuelle du volume correspondant à chacune des proies identifiées.

Enfin, nous avons évalué, à chaque saison conjointement à l'étude du régime alimentaire, l'abondance relative des populations d'une des proies les plus

communes de la Genette, le Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*, à l'aide de 120 pièges grillagés disposés en ligne par intervalle de trois mètres pendant trois nuits consécutives. Cette technique a été amplement présentée par Saint-Girons et Fons (1986, 1987). L'estimation d'abondance est égale au nombre d'individus capturés par rapport au nombre de nuits-pièges réalisées multiplié par 1 000.

Pour comparer l'amplitude des variations saisonnières du régime alimentaire, on a calculé l'indice d'équirépartition de Blondel (1979) : $J' = H'/H \text{ max}$, où H' est l'indice de diversité de Shannon et $H \text{ max} = \text{Log}_2 S$ (S étant le nombre total des catégories alimentaires). L'indice J' varie de 0 à 1 en fonction du degré de spécialisation du régime.

Nous avons par ailleurs pu effectuer du 6 décembre 1989 au 29 janvier 1990 un suivi radiotéléométrique d'une Genette femelle adulte. L'animal, capturé en boîte-piège (autorisation D.P.N.) a été équipé, après anesthésie à la Kétamine hydrochlorate, d'un émetteur radio fixé sur un harnais. L'ensemble de réception A.V.M. était couplé à une antenne de type Yagi. Le matériel et son utilisation ont fait l'objet d'une publication détaillée par Zimmerman *et al.* (1976).

Les localisations ont été obtenues par deux relevés directionnels successifs du signal. Huit relevés en moyenne ont été exécutés en période d'activité de l'animal. Cinq suivis intensifs réalisés de 19 h à 6 h (T.U. + 1) ont de plus permis de préciser l'ampleur des déplacements circadiens.

Compte tenu du milieu et de l'imprécision de la méthode, chaque localisation est centrée sur un quadrat de 50 m de côté. La surface utilisée fut mesurée par la méthode du polygone convexe. De plus, nous avons pu récolter au cours de ce suivi 21 fèces correspondant à 31 proies.

RÉSULTATS

1. Régime alimentaire

Les proies mammaliennes constituent la majeure partie de l'alimentation de la Genette, avec 72,5 % du total des proies en fréquence relative. La prépondérance d'*Apodemus sylvaticus* est régulièrement affirmée tout au long de l'année. (Tab. I). Le Campagnol roussâtre (*Clethrionomys glareolus*) représente une part relativement importante du régime qui atteint 23,3 % au printemps. Dans une moindre mesure, la proportion de Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) suit une variation saisonnière similaire jusqu'à 10,7 % en automne et 9,7 % au printemps. Le Surmulot (*Rattus norvegicus*) et les Musaraignes (*Sorex* sp.) complètent le régime, principalement en hiver. Le Lapin (*Oryctolagus cuniculus*) est également consommé, notamment en été. Enfin, des proies occasionnelles comme le Hérisson (*Erinaceus europaeus*) et la Taupe (*Talpa europaea*) apparaissent de temps à autre dans l'alimentation.

Les oiseaux totalisent jusqu'à 25 % du régime au printemps. En ce qui les concerne, l'identification spécifique est restée très partielle. La prédation de la Genette semble principalement concerner un Laridé, la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et des petits Passériformes (*Sturnus vulgaris*, *Emberiza* sp...).

Les insectes (principalement les Coléoptères) sont surtout présents dans le régime alimentaire en été et en automne.

TABLEAU I

Variations saisonnières (%) de l'alimentation de la Genette autour du lac de Grand-Lieu

	PRINTEMPS	ETE	AUTOMNE	HIVER	Total
Mulot (<i>Apodemus</i>)	36,9	48,7	45,3	45,8	44,7
Campagnol (<i>Clethrionomys</i>)	23,3	11,3	17,3	10	15,4
Campagnol (<i>Microtus</i> sp.)	9,7	5,2	10,7	5	7,8
Surmulot (<i>Rattus</i>)	—	0,9	0,6	3,3	1,2
Taupe (<i>Talpa</i>)	0,9	—	—	—	0,2
Hérisson (<i>Erinaceus</i>)	—	—	—	0,8	0,2
Musaraignes	0,9	—	—	5	1,4
Lapin (<i>Oryctolagus</i>)	0,9	5,2	1,3	—	1,8
Total Mammifères	72,6	71,3	75,2	69,9	72,5
Oiseaux	25,2	15,6	11,3	24,2	18,4
Insectes	1,9	13	9,3	5	7,6
Fruits	—	—	4	0,8	1,4
np =	103	115	150	120	488
H' =	2,63	2,16	2,27	2,25	2,28
J' =	0,759	0,624	0,656	0,651	0,660

Les fruits (mûres, pommes...) représentent 4 % de l'alimentation d'automne. Toutefois, la part de cet aliment est sans doute sous estimé, la Genette ingérant rarement l'épiderme (observation personnelle, en captivité).

Enfin, on retrouve à l'analyse de nombreux végétaux (Graminées) dont l'ingestion doit vraisemblablement faciliter le transit intestinal (observation personnelle).

La présence de Lombricidés, révélée à l'état de trace, peut être attribuée à la consommation de proies elles-mêmes insectivores.

Les fréquences d'abondance relative des différentes proies varient significativement ($\chi^2 = 50,99$, d.d.l. 30 ; $P < 0,05$) en fonction des saisons. Le régime alimentaire paraît plus diversifié au printemps ainsi qu'en témoigne un indice J relativement élevé. La diminution de cet indice, en été, illustre la part importante du Mulot dans l'alimentation. Les résultats exprimés en fréquence relative d'apparition des catégories alimentaires peuvent cependant sous estimer la part que tiennent les proies volumineuses.

En revanche, l'expression des résultats en termes de biomasse ingérée permet de mieux rendre compte de l'importance de ces proies (Tab. II). Le calcul du coefficient correcteur K a été effectué pour les proies principales. Ce calcul révèle la proportion considérable des oiseaux qui correspond à 43,2 % de la biomasse ingérée. La part que tient le Lapin de garenne s'élève à 7,7 % de l'apport alimentaire. Au contraire, les petits rongeurs ne totalisent plus que 49,1 % de la biomasse. La proportion de mulots reste toutefois conséquente.

TABLEAU II

Abondance relative des vertébrés dans l'alimentation de la Genette exprimée en biomasse.

	K	Biomasse
Mulot	7,6	32,4 %
Campagnol roussâtre	8,6	10,6 %
Campagnol des champs	8,6	6,1 %
Lapin	18,1	7,7 %
Total Mammifères		56,8 %
Oiseaux	23,4	43,2 %

2. Disponibilité du Mulot sylvestre

Nous nous sommes particulièrement intéressés à l'évolution de l'abondance du Mulot sylvestre (Fig. 1). Nos résultats de piégeage indiquent que ses populations tendent à s'accroître d'automne en hiver, alors qu'on observe une chute de leur abondance du printemps à l'été.

nuit-pièges

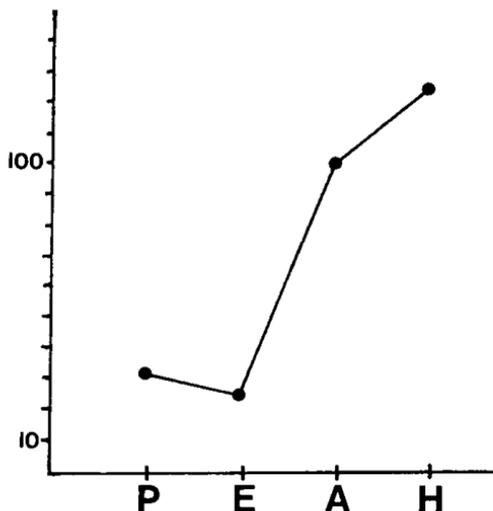


Figure 1. — Evolution de l'abondance du Mulot sylvestre à Grand-Lieu

3. Utilisation de l'espace

Le suivi en radiotélémétrie des déplacements de la Genette montre une fréquentation soutenue des zones boisées. L'activité nocturne s'étend de 20 h à 6 h 40 souvent entrecoupée d'une phase de repos (de 24 h à 1 h). La surface exploitée durant cette période est d'environ 200 hectares. L'ensemble des localisations (n = 85) se répartit en trois périodes.

L'animal s'est d'abord maintenu durant cinq jours sur la zone palustre (ensemble de prairies inondables et de phragmitaies) (Fig. 2), consommant principalement des oiseaux (*Numenius arquata*, *Gallinula chloropus*, *Turdus merula*) comme en témoigne le contenu des fèces. La Genette a utilisé comme gîte diurne un nid de pies situé dans un bosquet de saules isolé au milieu d'une prairie découverte.

Ensuite, l'animal a progressivement exploité la zone boisée, se nourrissant essentiellement de mulots, d'autres petits Rongeurs et de petits Passereaux. Il s'est abrité dans deux gîtes différents situés au sommet des arbres, au cœur du boisement. A cette époque, la crue s'est étendue sur la zone marécageuse. Pendant ses phases d'activité, la Genette s'est déplacée sur de courts trajets.

Enfin, les localisations se dispersèrent en bordure du boisement et le long des haies des pâtures attenantes pendant quinze jours. Deux sites de repos diurne furent alternativement occupés en lisière du boisement. Durant cette période, la consommation d'*Apodemus sylvaticus* devint prépondérante.

Les parcours n'ont pas excédé 1 200 m en 24 h, et ont été en général effectués à petite vitesse. Les déplacements ont été entrecoupés de phases de stationnement relativement longues. Ce type de déplacement peut correspondre à un mode de chasse privilégiant l'approche et l'affût.

DISCUSSION ET CONCLUSION

A Grand-Lieu, en limite nord-ouest de son aire de répartition, la Genette présente un régime alimentaire basé principalement sur les petits rongeurs et les oiseaux. Le Mulot sylvestre est l'espèce-proie la plus fréquemment consommée. Quoiqu'il s'agisse d'une espèce particulièrement abondante sur ce site, le Mulot ne constitue par contre qu'une proportion généralement minime de l'alimentation des autres Carnivores présents (Lodé, 1988, 1991a, 1991b). La prépondérance d'*Apodemus sylvaticus* dans le régime de la Genette a déjà été révélée par de nombreuses études (Chanudet *et al.*, 1967 ; Cugnasse et Riols, 1979, 1984 ; Lozé, 1984 ; Livet et Roeder, 1987 ; Maizeret *et al.*, 1990). D'autre part, Gangloff et Ropartz (1972) observent une adaptation remarquable de ce Carnivore à la capture des *Apodemus*. La Genette est ainsi le prédateur qui consomme le plus régulièrement le Mulot au sein de la communauté des Carnivores de l'Europe Occidentale. A Grand-Lieu, cette prédation est d'autant plus remarquable qu'elle paraît indépendante des variations d'abondance des mulots sylvestres et reste quasi stable tout au long de l'année. La diminution des effectifs est régulièrement observée chez le Mulot au cours du printemps (Ashby, 1967 ; Saint-Girons, 1967 ; Crawley, 1970 ; Butet, 1984). A Grand-Lieu, l'effondrement des populations, de la fin de l'hiver à l'été, entraîne néanmoins une augmentation des prélèvements effectués par la Genette sur les autres rongeurs.

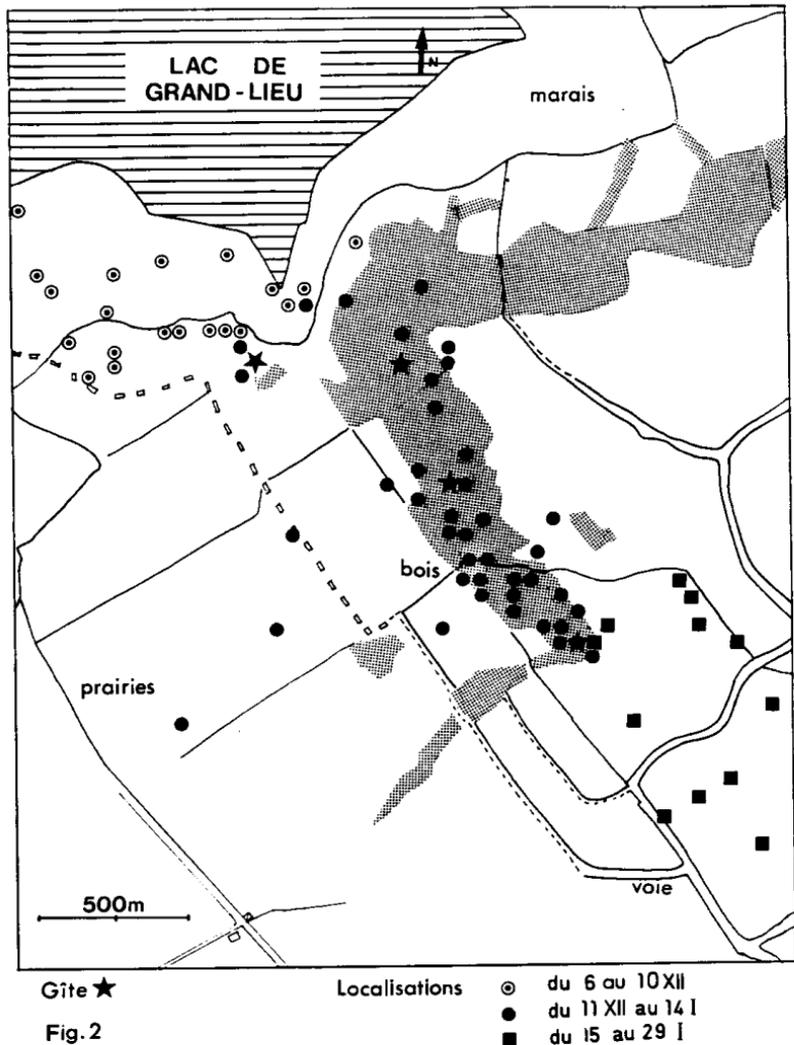


Figure 2. — Cartographie des localisations de la Genette suivie par radiotélémétrie.

Toutefois, d'autres proies, en proportions moindres, peuvent représenter un apport en biomasse important. Ainsi, à Grand-Lieu, les oiseaux sont une catégorie de proies secondaires qui constituent près de la moitié de la biomasse ingérée. La Mouette rieuse, probablement capturée au sol, au dortoir, est l'oiseau le plus fréquemment victime de la Genette sur ce site. Les oiseaux occupent souvent une place importante dans le régime alimentaire de la Genette (Chanudet *et al.*, 1967 ; Delibes, 1974 ; Cugnasse et Riols, 1979, 1984 ; Alcover, 1982 ; Livet et Roeder, 1987 ; Maizeret *et al.*, 1990). Delibes (1974) a trouvé des oiseaux dans 47,6 % des estomacs analysés en Andalousie et la proportion hivernale atteint

42 % de la fréquence relative en Gironde (Lozé, 1984). Sur ce site, l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) complète l'alimentation (Lozé, 1984). En fait, la Genette peut consommer une très grande variété d'aliments ; Alcover (1982) note l'importance des Reptiles et des Invertébrés aux Baléares, Orsini (in Livet et Roeder, 1987) observe que le Loir (*Glis glis*) est consommé dans le Var, Delibes (1974) note l'ingestion de fruits et Maizeret *et al.* (1990) remarquent même la présence du Brochet (*Esox lucius*) dans son alimentation. Enfin Delibes (1981) cite le cas d'un jeune individu relâché qui exploitait principalement des étourneaux (*Sturnus vulgaris*).

De nombreux auteurs s'accordent sur le fait que la Genette est un prédateur surtout nocturne (Chauvin, 1975 ; Lozé, 1984 ; Livet et Roeder, 1987). L'activité nocturne diphasique enregistrée lors du radiopistage de la Genette à Grand-Lieu semble correspondre au rythme nycthémeral décrit également chez le Mulot sylvestre (Saint-Girons, 1959 ; Gurnell, 1975).

Les strates arbustives de végétation sont très favorables à la présence du Mulot, considéré par ailleurs comme ubiquiste (Saint-Girons, 1973 ; Butet, 1984 ; Saint-Girons *et al.*, 1987). A Grand-Lieu, la Genette fréquente de manière assidue les zones boisées, milieu d'élection pour au moins deux de ses proies, le Mulot sylvestre et le Campagnol roussâtre. Cette utilisation des couverts forestiers est fréquemment observée (Chanudet *et al.*, 1967 ; Cugnasse et Riols, 1984 ; Lozé, 1984 ; Livet et Roeder, 1987 ; Maizeret *et al.*, 1990). Toutefois, avant la période de crues, le marais est également exploité à Grand-Lieu. Les prairies sont aussi visitées et la part de campagnols des champs dans le régime témoigne alors de l'importance de l'appoint alimentaire fourni par ce milieu. En Afrique, Halternorth et Diller (1977) notent que la Genette fréquente aussi des milieux ouverts.

En limite nord-ouest de son aire de répartition naturelle, la consommation régulière de mulots sylvestres indépendamment des variations d'abondance de leur population, la coïncidence apparente des rythmes d'activité et l'exploitation intensive des zones boisées soulignent l'adaptation particulière de la Genette à la prédation d'*Apodemus sylvaticus*.

RÉSUMÉ

Cette étude du régime alimentaire et des déplacements de la Genette a été réalisée sur les marais de Grand-Lieu, en limite nord-ouest de son aire de répartition naturelle. L'analyse de 276 fèces a mis en évidence la forte prépondérance des mammifères et notamment d'*Apodemus sylvaticus* dans son alimentation. Une estimation de la biomasse ingérée montre que les oiseaux, représentant 18 % du régime annuel en fréquence relative, peuvent totaliser 43 % de la biomasse consommée. Les déplacements d'une Genette suivie par radiotélémetrie se sont effectués dans et en bordure d'un boisement. Toutefois, cette Genette a également exploité les marais et les prairies alentour. La coïncidence entre les variations saisonnières du régime alimentaire et l'abondance évaluée du Mulot montre l'existence d'une forme de dépendance de ce Carnivore vis-à-vis d'*Apodemus sylvaticus*.

SUMMARY

The diet of the Genet *Genetta genetta* was studied in the wetlands around the Lac de Grand-Lieu, at the north-western limit of the range of the species, using scat analysis (n = 276).

There was a strong predominance of small mammals, particularly of wood mice *Apodemus sylvaticus*, in the diet throughout the year. Birds averaged 18 % of the diet in relative frequency, but an estimate of their ingested biomass shows that they could reach as much as 43 % of the food ingested. The radiotracking of a single female individual showed that the Genet not only foraged in wooded areas, but also hunted its prey in surrounding meadows and even marshes.

In our study area at least, the Genet appears to be strongly dependent on wood mice.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier F. Ibanez de l'Office National de la Chasse, ainsi que L. Marion, directeur de la Réserve de Grand-Lieu. Nous sommes également reconnaissants envers J.Y. Gautier, J.C. Guyomac'h et les membres du Laboratoire d'Ethologie de l'Université de Rennes, pour leurs conseils à différentes étapes de ce travail.

REFERENCES

- ALCOVER, J.A. (1982). — On the differential diet of Carnivora in islands: a method for analysing it and a particular case. *Doñana Acta Vertebrata*, 9 : 321-339.
- ARIAGNO, D., AULAGNIER, S., BROYER, J. et BRUNET-LECOMTE, P. (1981). — Les Mammifères du département du Rhône. *Bièvre*, 3 (2) : 191-224.
- ASHBY, K.R. (1967). — Studies on the ecology of field mice and voles (*Apodemus sylvaticus*, *Clethrionomys glareolus*, and *Microtus agrestis*) in Houghall Wood, Durham. *J. Zool., Lond.*, 152 : 389-513.
- BAUDOIN, M. (1909). — La Genette de Vendée. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, 9 : 23-29.
- BLONDEL, J. (1979). — *Biogéographie et écologie*. Masson, Paris.
- BOUCHARDY, C. (1986). — La Genette *Genetta genetta*. Notes Techniques. *Bull. O.N.C.*, 105, Fiche 36.
- BRADBURY, K. (1977). — Identification of Earthworms in Mammalian scats. *J. Zool., Lond.*, 183 : 553-555.
- BROSSELIN, M. (1973). — Valeur internationale pour l'avifaune migratrice des zones humides de la façade occidentale de la France. *Penn Ar Bed*, 74 : 185-194.
- BUTET, A. (1984). — *Approche de la relation animal-végétation à travers un modèle Rongeur : le régime alimentaire d'une population de mulots sylvestres (Apodemus sylvaticus L., 1758) dans une lande incendiée en cours de régénération*. Thèse de 3^e cycle Université de Rennes I.
- CHAIGNEAU, A. (1947). — *Les animaux nuisibles à la chasse*. La Maison rustique, Paris.
- CHALINE, J., BAUDVIN, H., JAMMOT, P. et SAINT-GIRONS, M.C. (1974). — *Les proies des rapaces*. Doin, Paris.
- CHANUDET, F., SAINT-GIRONS, M.C. et VAN BREE, P.J.H. (1967). — Note sur les mammifères de France. VI. Sur la nourriture de la Genette *Genetta genetta* (Linnaeus 1758) en Vendée. *Mammalia*, 31 : 668-669.
- CHAUVIN, P. (1975). — *La Genette (Genetta genetta L.). Sa morphologie, son comportement et sa protection : quelques aspects en milieu vendéen*. Thèse vétérinaire E.N.V.A.
- CRAWLEY, M.C. (1970). — Some population dynamics of the Bank vole *Clethrionomys glareolus* and the Wood mouse *Apodemus sylvaticus* in mixed woodland. *J. Zool., Lond.*, 160 : 71-89.
- CUGNASSE, J.M. et LIVET, F. (1984). — La Genette *Genetta genetta*. In *Atlas des Mammifères Sauvages de France*. S.F.E.P.M., M.N.H.N., Paris : 132-133.
- CUGNASSE, J.M. et RIOLS, C.H. (1979). — Contribution à la connaissance du régime alimentaire hivernal de la Genette *Genetta genetta* Linnaeus 1758. *Bull. O.N.C.*, 59 : 37-40.
- CUGNASSE, J.M. et RIOLS, C.H. (1984). — Contribution à la connaissance de l'écologie de la Genette dans quelques départements de la France. *Gibier Faune Sauvage*, 1 : 25-55.

- DAY, M.G. (1966). — Identification of hair and feather remains in the gut and faeces of stoats and weasels. *J. Zool., Lond.*, 148 : 201-217.
- DEBROT, S., FIVAZ, G., MERMOD, C. et WEBER, J.M. (1982). — *Atlas des poils de Mammifères d'Europe*. Institut de Zoologie de l'Université de Neuchâtel.
- DELIBES, M. (1974). — Sobre alimentacion y biologia de la Gineta (*Genetta genetta* L.) en España. *Doñana Acta Vertebrata* : 1 (1) : 143-199.
- DELIBES, M. (1981). — Survivance dans la nature d'une petite genette *Genetta genetta* L. née et élevée en captivité. *Mammalia*, 45 : 505-506.
- GANGLOFF, B. et ROPARTZ, P. (1972). — Le répertoire comportemental de la Genette (*Genetta genetta*). *Terre Vie*, 26 : 489-560.
- GURNELL, J. (1975). — Note on the activity of wild wood mice (*Apodemus sylvaticus*) in artificial enclosures. *J. Zool., Lond.*, 175 : 219-229.
- HALTENORTH, T. et DILLER, H. (1977). — *Mammifères d'Afrique et de Madagascar*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- LIVET, F. et ROEDER, J.J. (1987). — La Genette (*Genetta genetta* Linnaeus 1758). *Encyclopédie des Carnivores de France*, S.F.E.P.M., 16 : 1-33.
- LOCKIE, J.D. (1959). — The estimation of food of Fox. *J. Wild. Manag.*, 23 : 224-227.
- LODÉ, T. (1988). — Note préliminaire sur la biologie du comportement du Putois (*Mustela putorius* L. 1766) dans les bocages humides de l'Ouest de la France. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, 10 (2) : 58-67.
- LODÉ, T. (1990). — Le régime alimentaire d'un petit Carnivore, le Putois (*Mustela putorius*) dans l'Ouest de la France. *Gibier Faune Sauvage*, 7 : 193-203.
- LODÉ, T. (1991a). — Note sur la position trophique de quelques Carnivores dans l'Ouest de la France. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, à paraître.
- LODÉ, T. (1991b). — Evolution annuelle du régime alimentaire du Putois *Mustela putorius* L. en fonction de la disponibilité des proies. *Bull. Ecol.*, 22 : sous presse.
- LOZE, I. (1984). — Régime alimentaire et utilisation de l'espace chez la Genette (*Genetta genetta*). D.E.A. de Biologie du Comportement, Université de Paris VIII.
- MAIZERET, C., CAMBY, A., LOZE, I. et PAPACOSTIA, A. (1990). — Les Genettes de la vallée de l'Eyre : occupation de l'espace et régime alimentaire. *Actes XI^e Coll. SFEPM, Paris*, 52-63.
- MARION, L. et MARION, P. (1975). — Contribution à l'étude écologique du Lac de Grand Lieu. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, Numéro spécial : 1-611.
- ROEDER, J.J. (1980). — Les emplacements de défécation chez la Genette. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 34 : 485-494.
- SAINT-GIRONS, M.C. (1959). — Les caractéristiques du rythme nyctéméral d'activité chez quelques petits mammifères. *Mammalia*, 23 : 245-276.
- SAINT-GIRONS, M.C. (1967). — Etude du Genre *Apodemus* Kaup. 1829 en France. *Mammalia*, 31 : 55-100.
- SAINT-GIRONS, M.C. (1973). — *Les mammifères de France et du Benelux*. Doin, Paris.
- SAINT-GIRONS, M.C. et FONS, R. (1986). — Le piégeage des micromammifères. Première partie, appâts et types de pièges. *Arvicola*, 3 (2) : 63-67.
- SAINT-GIRONS, M.C. et FONS, R. (1987). — Le piégeage des micromammifères. Deuxième partie, disposition des pièges. *Arvicola*, 4 (1) : 23-27.
- SAINT-GIRONS, M.C., ROSOUX, R., PHILIPPE, M.A. et AUPETIT, P. (1987). — La typologie des haies et les populations de micromammifères. L'exemple du Marais poitevin. *Ann. Soc. Sc. Nat. Charente Maritime*, 7 : 593-608.
- SAINT-GIRONS, M.C., LODÉ, T. et NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1988). — *Atlas des mammifères terrestres de Loire-Atlantique*. M.N.H.N., Paris, Secrétariat Faune-Flore.
- SCHAUNBERG, P. (1966). — La Genette vulgaire (*Genetta genetta* L.). Répartition géographique en Europe. *Mammalia*, 30 : 371-396.
- WAECHTER, A. (1975). — Ecologie de la Fouine en Alsace, *Terre Vie*, 29 : 399-457.
- ZIMMERMANN, F., GERARD, H. et CHARLES-DOMINIQUE, P. (1976). — Le radio-tracking des vertébrés : conseils et techniques d'utilisation. *Terre Vie*, 30 : 300-346.